

21^e Gala fransaskois de la chanson

le vendredi 7 mai 2010 à 20h
Théâtre du Pavillon Gustave Dubois
(Ecole canadienne-française – Pavillon secondaire)
2410, avenue Woodward
SASKATOON

Le Gala fransaskois est une coproduction du Conseil culturel fransaskois et de Radio-Canada en Saskatchewan.

À la fois concours et spectacle, le Gala offre une formation individuelle encadrée par une équipe professionnelle.

Le Gala fransaskois de la chanson est le premier maillon d'une chaîne, menant au Chant'Ouest et ensuite au prestigieux Festival international de la chanson de Granby.

Au fil des ans, près de 200 artistes provenant des 4 provinces de l'ouest, ont participé aux galas. Qu'ils aient remporté les grands honneurs ou non, ils en sont tous ressortis gagnants, enrichis d'une expérience de scène, d'amitiés et de rêves.

Cette année, le Gala fransaskois de la chanson accepte la candidature d'auteurs-compositeurs-interprètes, d'interprètes et de groupes.

Période d'inscription : du 25 janvier au 15 mars 2010

Date limite d'inscription : 15 mars 2010 à 16h

Dates importantes pour les candidats:

Semaine de préparation au Gala : 3 au 7 mai 2010, Saskatoon

Gala fransaskois de la chanson : le vendredi 7 mai 2010, Saskatoon

Semaine de préparation pour Chant'Ouest : 20 au 23 septembre 2010

Chant'Ouest : 23 septembre 2010 à St. Boniface, Manitoba

Festival international de la chanson de Granby : septembre 2011

INFORMATION : **Andrée Noonan 565-8010 ou 1-877-463-6223**

andree@culturel.sk.ca

Visitez la page Gala sur le site : www.culturel.sk.ca/gala

Admissibilité et règlements

- 1 - Être âgé de 18 ans au 1^{er} septembre 2010.
- 2 - Avoir sa résidence principale en Saskatchewan depuis au moins 6 mois à la date du Gala.
- 3 - Détenir la citoyenneté canadienne ou être immigrant reçu.
- 4 - N'avoir fait aucun disque ayant été distribué à l'échelle nationale et ne pas avoir atteint la notoriété canadienne en tant qu'artiste de la chanson; n'avoir aucun lien contractuel avec une compagnie de disques reconnue. (Les artistes qui ont un contrat de distribution avec l'APCM sont admissibles)
- 5 - Envisage faire carrière dans le domaine de la musique.
- 6 - Présenter 4 chansons écrites **uniquement en langue française**.
- 7 - Être francophone et/ou posséder une connaissance d'usage de la langue française parlée et écrite. Ceci s'adresse à **tous** les membres d'un groupe également.
- 8 - Ne pas avoir déjà été consacré lauréat au Chant'Ouest ; **l'exception à ce règlement : si vous changez de catégorie** - Exemple : un lauréat auteur-compositeur qui s'inscrit à nouveau mais avec son groupe.
- 9 - Les lauréats du Gala fransaskois peuvent s'inscrire au Gala autant de fois qu'ils le désirent.
- 10 - Si choisi comme l'un des deux lauréats du Gala fransaskois de la chanson, être disponible pour représenter la Saskatchewan lors du Chant'Ouest en septembre 2010 et assister à la semaine de formation du Chant'Ouest.
- 11 - Si choisi comme l'un des lauréats du Chant'Ouest, être disponible pour représenter l'Ouest au *Festival international de la chanson de Granby* en septembre 2011.
- 12 - Les auteurs-compositeurs-interprètes peuvent présenter des chansons créées en collaboration avec d'autres artistes de la relève.
- 13 - Les interprètes peuvent présenter une ou plusieurs de leurs propres compositions parmi les 4 chansons présentées.
- 14 - Les groupes ne peuvent pas compter plus que 5 membres.

Définition des catégories

AUTEUR-COMPOSITEUR-INTERPRÈTE : Désigne toute personne qui interprète 4 chansons inédites dont elle est l'auteur et le compositeur. Les collaborations sont admises; cependant le candidat doit avoir contribué à plus de 50% de la création de chaque chanson. Les collaborateurs sont sujets aux clauses d'admissibilité 3 et 4 seulement.

INTERPRÈTE : Désigne toute personne qui interprète 4 chansons du répertoire francophone et/ou inédites. L'interprétation de la **chanson inédite*** est fortement encouragée. [* **Chanson inédite** : une chanson qui n'a pas été publiée et dont les créateurs n'ont pas atteint la notoriété canadienne en tant qu'auteur ou compositeur.] Le candidat peut aussi interpréter une ou plusieurs chansons dont il est l'auteur et/ou le compositeur, parmi ses 4 chansons présentées

GROUPE : Un groupe est défini en ayant 2 à 5 membres et au moins un de ses membres est vocaliste. Les groupes d'instrumentalistes ne sont pas admis. Les groupes **a cappella** sont permis.

Matériel à soumettre par internet

- _____ Le formulaire d'inscription (Notez que la signature sera exigée la première journée de formation : le 3 mai 2010)
- _____ Photo jpg – tête et épaules, de bonne qualité (minimum 400ppp) pour publication dans le programme
- _____ les MP3 des 4 chansons proposées : version du candidat.
Ceci n'a pas besoin d'être un enregistrement en studio professionnel! Vous pouvez soumettre un enregistrement ipod, Garage Band, ou fait par téléphone cellulaire : pourvu qu'on entend bien la voix du candidat.
- _____ Une biographie de 50 à 75 mots pour publication dans le programme. Décrivez-vous, votre formation artistique, vos influences et parlez-nous du chemin qui vous a mené jusqu'au Gala fransaskois.
- _____ Les textes des 4 chansons en format Word avec titre, auteur, compositeur et interprète bien identifiés pour chaque texte de chanson.
- _____ Si vous êtes l'auteur-compositeur des chansons que vous soumettez, vous devez fournir les partitions/leadsheet (en pdf) et/ou texte + accords (en Word)

Comment soumettre le matériel :

Tout le matériel sera déposé sur un site d'hébergement du web: contactez la coordonnatrice via courriel pour indiquer votre intention de vous inscrire et pour obtenir votre lien de fichier où vous téléchargerez tout votre matériel d'inscription. La coordonnatrice vous fournira aide et conseils afin de réaliser le téléchargement de votre matériel sur ce lien si vous en avez besoin.

INSCRIPTION : **Andrée Noonan**, coordonnatrice du Gala fransaskois
andree@culturel.sk.ca

ATTENTION

Notez que **tout** le matériel doit être déposé **au plus tard** le 15 mars 2010 à 16h – sinon votre candidature de sera pas retenue!

Frais de participation au Gala :

Les candidats qui participeront au Gala devront payer les frais d'inscription de **\$75 en arrivant la première journée de formation à Saskatoon, le 3 mai 2010.**

Pour les participants de l'extérieur de la ville de Saskatoon, le **transport, l'hébergement et un per diem pour les repas** seront fournis par le Conseil culturel fransaskois. Pour les participants qui sont résidents de la ville de Saskatoon, seulement le repas du midi sera fourni sur place par un traiteur.

Choix des candidats du Gala

Quatre finalistes seront choisis par un comité de sélection qui évaluera et fera l'écoute du matériel d'inscription fourni par les artistes. **Les candidats seront avisés par le 20 mars** s'ils sont retenus pour participer au 21^e Gala fransaskois de la chanson. Pendant le spectacle du Gala, les finalistes devront présenter les mêmes 4 chansons avec lesquelles ils s'inscrivent au Gala.

Sélection des lauréats, prix et bourses

Deux lauréats seront choisis au Gala par un jury de 3 personnes pour représenter la Saskatchewan au Chant'Ouest 2010. Chacun des 2 lauréats recevra une bourse de 1000\$ et un trophée crée par le sculpteur Jos Fafard. Les lauréats seront sélectionnés **toutes catégories confondues** : c'est à dire que les 2 candidats retenus pourraient être aussi bien auteurs-compositeurs, groupes, ou interprètes. (Voir les critères d'évaluation à la page suivante).

Prix du public – l'artiste ou groupe qui remporte ce prix est choisi par un vote public fait sur place à la suite du spectacle.

Prix Focus – Ce trophée est remis à l'artiste qui s'est investi le plus et qui a vécu la plus grande amélioration pendant les 4 jours de formation pré-Gala. Le choix du gagnant de ce prix est fait par les deux formateurs et le directeur artistique du Gala. Le trophée est commandité par l'entreprise Focus Plus de Régina.

Prix de la chanson primée : Ce prix est commandité et offert par le compositeur Dave Lawlor. M.Lawlor remettra une bourse de 400\$ à l'auteur-compositeur de la meilleure chanson originale du Gala. Dave Lawlor fera lui même la sélection de la chanson gagnante.

Changement de date du Chant'Ouest

- répercussions pour les artistes participants aux Galas provinciaux, au Chant'Ouest et au Festival international de la chanson de Granby

Le Chant'Ouest qui se tenait au mois de juin depuis 20 ans, aura maintenant lieu à l'automne. L'événement aura dorénavant lieu en même temps et au même endroit que le **Contact Ouest** – une vitrine pour les artistes émergents canadiens. Le prochain Chant'Ouest aura donc lieu à **St. Boniface le 23 septembre 2010**, et sera suivi par le Contact Ouest du 24 au 26 septembre. Les lauréats des Galas provinciaux de l'ouest auront maintenant tout l'été pour se préparer pour leur participation au Chant'Ouest. Ce changement au Chant'Ouest crée également une répercussion pour les 2 lauréats qui se dirigent vers le **Festival international de la chanson de Granby** : au lieu de participer au FICG en septembre 2010, les lauréats du Chant'Ouest 2010 participeront à la prochaine édition du FICG en **septembre 2011**. Cette année supplémentaire permettra aux 2 lauréats de l'ouest de mieux se préparer pour le concours du Festival international de la chanson de Granby, où les finalistes sont souvent des artistes émergents déjà en début de carrière et où la compétition est féroce...

Critères d'évaluation:

Deux lauréats seront choisis par un jury, **toutes catégories confondues**, selon les critères suivants :

AUTEUR-COMPOSITEUR-INTERPRÈTE & GROUPES :

| | | |
|--|---|---|
| <p><u>Texte et musique :</u> 25%</p> <p><u>Qualité du Texte :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- clarté- cohérence- développement- sens de l'image- prosodie (rythme et sonorité) <p><u>Qualité de la Musique :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- structure- débit rythmique- impact mélodique- relation au texte | <p><u>Interprétation & voix :</u> 50%</p> <p>Transmission du sens du texte Maîtrise de la mélodie, musicalité</p> <p>Choix du style d'interprétation est clair et s'accorde bien avec la chanson</p> <p>Développement Présence et aisance sur scène</p> <p>Voix : Justesse, timbre, registre, prononciation, projection, maîtrise, nuances, phrasé</p> | <p><u>Originalité & charisme :</u> 25%</p> <p>Authenticité Caractère distinctif Contact avec le public</p> |
|--|---|---|

INTERPRÈTE :

| | | |
|--|---|---|
| <p><u>Répertoire :</u> 25%</p> <p>sens du risque appropriation mis à jour qualité du texte et de la musique</p> | <p><u>Interprétation & voix :</u> 50%</p> <p>Transmission du sens du texte Maîtrise de la mélodie, musicalité</p> <p>Choix du style d'interprétation est clair et s'accorde bien avec la chanson</p> <p>Développement Présence et aisance sur scène</p> <p>Voix : Justesse, timbre, registre, prononciation, projection, maîtrise, nuances, phrasé</p> | <p><u>Originalité & charisme :</u> 25%</p> <p>Authenticité Caractère distinctif Contact avec le public</p> |
|--|---|---|